

Faut-il encore grappiller sur le dos de nos enseignants agents publics ?

Alors que les comptes des finances publiques sont dans le rouge, le gouvernement prévoit un effort budgétaire de 60 milliards d'euros (20 milliards en hausse d'impôts et 40 milliards en réduction de dépenses dont 20 milliards pour l'État). Comme il faut donc trouver des sous un peu partout pour pallier le déficit abyssal, nos têtes pensantes ont eu une « riche idée » afin d'économiser trois francs six sous :

- Aligner les fonctionnaires et agents publics sur le privé en augmentant leur nombre de jours de carence en passant de un jour à 3 jours,
- Et plafonner la rémunération des trois premiers mois d'un congé maladie ordinaire à 90% (contre 100% aujourd'hui).

Non content d'avoir déjà annoncé la suppression de 4000 postes d'enseignants, le gel du point d'indice, la suppression de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat), le gouvernement se tourne encore, entre autres, vers les enseignants de l'État pour payer les pots cassés !

Pour le SYNEP CFE-CGC, vouloir « aligner » les agents publics sur le privé est inadmissible ! Et peut-on vraiment parler d'alignement quand on sait que dans le privé, ces trois jours de carence sont la plupart du temps (cela concernerait 2/3 des salariés du privé selon un rapport des inspections générales des affaires sociales et des Finances) pris en charge par le biais de la prévoyance d'entreprise ?

Clairement, le gouvernement fait passer les fonctionnaires et les agents publics pour des « privilégiés » alors que la réalité est loin d'être reluisante. Le SYNEP CFE-CGC pourrait dresser un inventaire et comparer les acquis et avantages des salariés du privé à ceux du public mais, non seulement, cela serait fastidieux mais surtout, nous ne voulons pas entrer dans le jeu du gouvernement qui se complait à semer la zizanie entre les uns et les autres.

Le SYNEP CFE-CGC refuse que la santé des agents publics soit sacrifiée sur l'autel de l'austérité annoncée. Si ajustement il doit y avoir, nous enjoignons le gouvernement à lorgner avant tout sur les dépenses extravagantes des députés, quand bien même la loi du 15 septembre 2017 pour la « confiance dans la vie politique », imposait de nouvelles obligations pour les parlementaires dans le but de rétablir la confiance financière vis à vis des citoyens.

Enfin, un sou étant un sou, le gouvernement envisage déjà de taxer les propriétaires d'animaux de compagnie, comme c'est le cas Outre-Rhin !

À quand les taxes pour les fonctionnaires et agents de l'État utilisateurs de caddies dans les supermarchés ou propriétaires de chaussettes à pois ? On ne sait plus vraiment quand le délire s'arrêtera...

En pleine lucidité face à un gouvernement qui s'égare, le SYNEP CFE-CGC refuse, refuse, et refuse que les agents publics soient malmenés et méprisés et que leurs conditions de travail et leur santé soient encore dégradées : trop c'est trop !

Sylvie TUROWSKI

* *

« STOP ! LA COUPE EST PLEINE.

Les agents publics ne sont pas des variables d'ajustement ! »

Si nous ne les arrêtons pas, ils nous prendront tout !

Le SYNEP CFE-CGC et FO SNFOEP disent Non aux 3 jours de carence. Et vous ?

Communiqué intersyndical pour les agents de l'État, du 6 novembre 2024 :

https://www.synep.org/2024_11_6_comm%20synep_cfe_cgc_snfoep.pdf



UN TRAIN (de paroles) **PEUT EN CACHER UN AUTRE**

Il y a tout juste une semaine, le SYNEP CFE-CGC publiait dans sa lettre d'infos la possibilité de ne pas étendre les « groupes de besoins » aux classes de 4ème et 3ème à la rentrée 2025. **En effet, c'est ce que laissait entendre Madame GENETET... le 21 octobre !**

Or, et on ne sait par quel revirement, **cette dernière a dévoilé d'autres intentions le 31 octobre** (soit 10 jours après) au micro de *France info* : « il va s'agir de mettre en place tous les dispositifs à notre disposition » pour « accompagner nos élèves vers la réussite ».

Est-ce les résultats des évaluations nationales de nos élèves du 1er degré, que la ministre juge « passables » qui l'ont poussée à changer de cap ? Ou tout simplement, ne souhaite-t-elle pas défausser son prédécesseur Gabriel ATTAL ?

Deux pistes sont donc proposées pour la rentrée de septembre 2025 mais, pour l'instant, rien n'est acté : soit les groupes de besoins seront étendus en français et en mathématiques, soit un dispositif mixte sera mis en place (avec des groupes de besoin ponctuels sur une partie des horaires et avec un accompagnement à la méthodologie en vue de mieux préparer le brevet des collèves).

Bien entendu, Madame GENETET ne parle pas des moyens (financiers et humains) qui seront déployés pour ces projets et on ne voit pas bien de quels « dispositifs » à « notre disposition » il est question (mais peut-être, ne le sait-elle pas non plus elle-même !). En revanche, elle se défend en affirmant que pour les classes de 6ème et 5ème, « les groupes de besoins sur les savoirs fondamentaux sont en train de se mettre en place ». Il est patent que notre ministre n'est pas venue vérifier dans tous les collèges de France car nous pouvons affirmer que ce n'est absolument pas la réalité ! Au mieux, les enseignants « bricolent » avec les moyens du bord pour répondre aux attentes de leur hiérarchie...alors que d'autres, ont pris la décision de ne pas appliquer une mesure bringuebalante !

Nonobstant, la volonté qu'avait Gabriel ATTAL de conditionner le passage en classe de seconde à la réussite du brevet des collèves, n'aura pas lieu pour le diplôme à l'été 2025 quand bien même la nouvelle ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse juge l'idée « intéressante ».

Nous laissons là Madame GENETET à ses profondes méditations en attendant la prochaine intervention qui, à coup sûr, sera pleine de bon sens...

Sylvie TUROWSKI

* *

**Le billet d'humeur d'Evelyne du 3 novembre 2024 :
Connaissez-vous vos « faits numériques » ?**

https://www.synep.org/evelyne_2024.htm#voddjeqrgb